



BUDGET PRIMITIF 2024

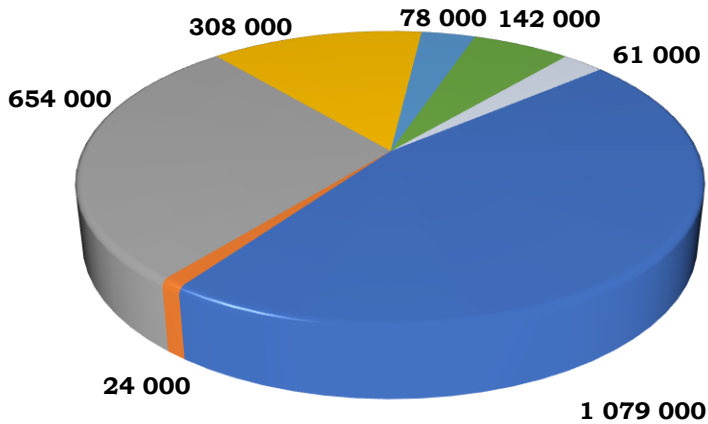
Un budget équilibré de 3 326 000 €



Section Fonctionnement

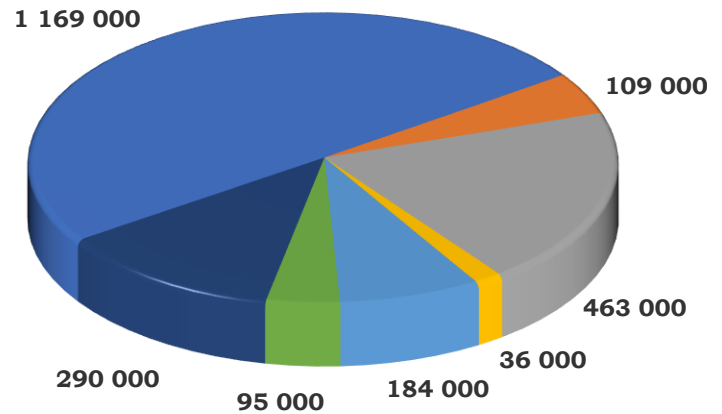
2 346 000 €

Dépenses



- Charges de Personnel
- Intérêts des emprunts
- Charges à caractère général
- Excédent de fonctionnement 2024 reporté en investissement
- Reversement de fiscalité (FNGIR : Fond de garantie des ressources)
- Indemnités, subventions associations, imprévus et autres charges
- Opérations d'ordre (amortissements, provisions)

Recettes

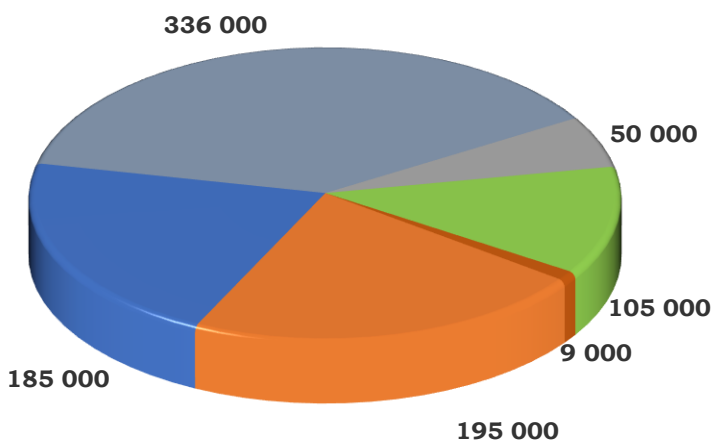


- Impôts locaux, compensation Taxe d'habitation
- Taxes (pylons électriques, électricité, droits de mutation etc)
- Dotations, subventions, participations
- Revenus des bâtiments communaux
- Produits des services (redevances cantine, centre de loisirs, etc.)
- Divers
- Report de l'excédent 2023

Section Investissement

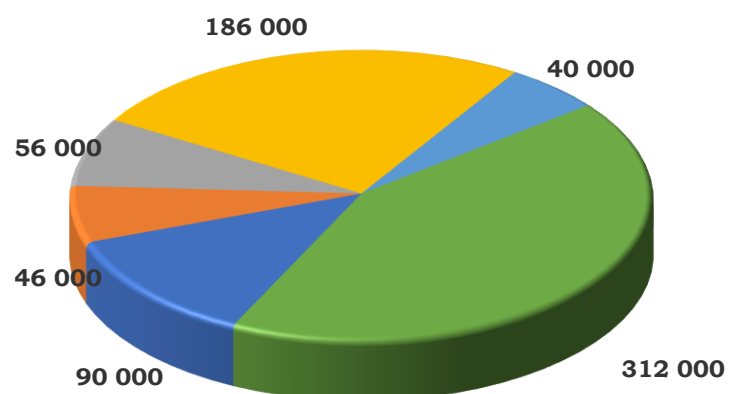
880 000 €

Dépenses



- Voirie (extension des trottoirs, etc.)
- Bâtiments et infrastructures
- Matériel et équipements
- Remboursement du capital sur des emprunts
- Forêt communale
- Excédent section investissement

Recettes



- Excédent reporté
- Subventions
- Divers (opérations d'ordre dotation aux amortissements)
- Dotations (récupération TVA payée en 2019; Taxe aménagement)
- Opération patrimoniales
- Virement de la section fonctionnement / opérations d'ordre



En quelques mots, les faits marquants de ce budget



Compte administratif 2023

Il fait apparaître :

- un excédent global de fonctionnement de 395 764 € qui sera reporté dans la section fonctionnement 2024 pour 290 365 € et pour 105 399 € en investissement.
- un excédent global d'investissement de 89 957 € qui sera reporté en recettes en section investissement dans le budget 2024.
- un reste à réaliser en dépenses de 195 356 € reporté en dépenses d'investissement dans le budget 2024.

L'encours de la dette s'élève au 31/12/2023 à : **785 887 €**

Budget 2024

Le budget de la Commune a été bâti dans un contexte national et local impacté par la hausse générale des charges liées à l'inflation. Dans un environnement où l'entretien des bâtiments et des équipements communaux prend une place importante, la municipalité veut rester prudente sur les évolutions à venir. En 2024, ne connaissant pas les hausses significatives des charges liées à la hausse des prix, il faut tenir compte pour maîtriser l'exécution budgétaire de :

- La charge de personnel augmentée par la hausse du SMIC, du point d'indice et d'une augmentation constante des charges patronales
- La stabilisation des dépenses d'énergie même avec le bénéfice de l'amortisseur d'énergie
- La volonté d'une gestion rigoureuse et optimisée par la mise en place décalée de certains projets.
- L'apparition de nouvelles charges pour la collectivité : contribution au coût de la scolarité en langues régionales, redevance de traitement des déchets, etc.

Le budget 2024 a été établi selon les priorités suivantes :

- Maîtriser le volume de la section de fonctionnement tout en conservant un niveau équivalent de services aux usagers
- Financer les investissements de la Commune pour 880 715 €, dont 195 355 € qui restent à réaliser de 2023 en limitant le recours à l'emprunt
- Poursuivre les projets en cours, en particulier l'amélioration de la voirie, des bâtiments existants, l'acquisition de matériel et mobilier, l'agrandissement du cimetière.
- Maintenir le taux d'imposition des taxes locales.

- La Section Fonctionnement

- Le budget de fonctionnement s'élève à 2 346 000 € dont 308 000 € épargnés pour financer l'investissement.

- La Section Investissement

- Le budget d'investissement s'élève à 880 000 €
- Constitué en partie des dépenses de remboursement des prêts soit 101 000 € et des dépenses d'équipements 2024 pour 779 000 €

Subventions votées au profit des associations

ACCA	1 225	A.U.P.E.	1 800	LES ALEVINS	7 965
ADIL 64	488	BOUGER ENSEMBLE A URT	300	LURZAINDIA	200
AEP ST JOSEPH	1 000	CLUB URTOIS DE L'AGE D'OR	800	MESPLES AVENTURE	1 750
AIMA	100	COMITE DES FETES	2 000	PREVENTION ROUTIERE	100
ANAIK PILOTA	700	DIVERSES ASSOCIATIONS	3 622	TENNIS CLUB URTOIS	4 015
ANCIENS COMBATTANTS	600	GEROA EUSKARAZ	300	UNION SPORTIVE DE RUGBY	1 200
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	600	GYMNASIQUE VOLONTAIRE URTOISE	700	URT VELO 64	3 800
ARDANAVY FC	3 000	JEUNES SAPEURS POMPIERS	1 000	VAL ADOUR MARITIME	300
PARENTS ELEVES URSUYA	200	LE REVEIL URTOIS	4 000	XARNEGU PASTORALA	1 000